

Exercice 1:

Une entreprise commerciale effectue pendant le mois de mai 2018 les opérations suivantes :

02/05 : acquisition à crédit d'un micro-ordinateur pour 100.000 DA, TVA 19% et d'un logiciel de gestion des stocks pour 500.000 DA, remise 10.000 DA, TVA 19%. (Facture N°130, BL N°1900).

05/05 : acquisition d'un camion pour 1.900.000 DA, TVA 19%, assurance 60.000 DA, TVA 19%. Le camion est payable dans 30 jours, l'assurance est réglée par caisse. (15/05)

07/05 : achat de marchandises à crédit : montant brut 800.000 DA, remise 02%, TVA 19%, entrée en stock le même jour. Le transport est assuré par le vendeur et est facturé à l'entreprise pour 5.000 DA, TVA 19%, paiement par caisse. (Facture N°168, BES N°56, bon de caisse N°56).

10/05 : vente de la totalité des marchandises achetées le 07/05 : montant brut 1.800.000 DA, remise 01%, TVA 19%. Le transport est assuré par le vendeur et est facturé pour 5.000 DA, TVA 19%. Le client paye le total par banque, livraison le même jour. (Facture N°125, BSS N°18, chèque N°1666).

15/05 : achat de marchandises : MB 750.000 DA, remise 01%, escompte 01%, TVA 19%, entrée en stock le même jour, paiement par banque. (Facture N°140, BL N°1901, BES N°99, chèque N°1755).

20/05 : paiement par chèque de l'achat de marchandises du 07/05, l'entreprise obtient une ristourne de 01% et un escompte de règlement de 01%. (Facture d'avoir N°169, chèque N°1798).

21/05 : l'entreprise constate que 20% des marchandises achetées le 15/05 ne sont pas de bonne qualité, elle les renvoie au fournisseur. (BSS N°110). Le fournisseur lui envoie la facture d'avoir et la rembourse le même jour par caisse. (Facture d'avoir N°141, Bon de caisse N°45).

25/05 : réception et règlement par caisse de la facture d'électricité pour 10.000 DA, TVA 19% (Facture N°255, bon de caisse N°240)

TAF :

- 1) Enregistrer les opérations dans le journal de l'entreprise.
- 2) Etablir la déclaration de la TVA du mois de mai.

Exercice 2:

Une entreprise industrielle effectue pendant le mois d'avril 2015 les opérations suivantes :

01/04 : Achat de matières premières : (MB) : 500.000DA, remise 01%, TVA 19% frais de transport 4.000 DA, TVA 19%. Le total est payé par banque. Le stockage s'est effectué le même jour. (Facture n°9, BES n°11, chèque N°1808).

06/04 : Sortie de stock de 50% des matières premières pour transformation (Bon de sortie n°79).

08/04 : Entrée en stock de produits finis au coût de production de 500.000 DA. (Bon d'entrée en stock n°12).

09/04 : vente de la moitié du stock des produits finis au prix 600.000DA, rabais : 02%, escompte 01%, TVA 19%. Le transport est assuré par l'entreprise avec ses propres moyens et facturé au client pour : 8.000 DA, TVA 19%, La livraison et le paiement par banque s'effectuent le même jour (facture n° 16, bon de sortie stock n°82, chèque n°22).

19/04 : Vente à crédit du reste du stock des produits finis au prix de 650.000 DA, remise 01%, TVA 19%. L'entreprise a demandé à un transporteur, payé par caisse, d'acheminer les marchandises chez le client. Il facture ce service à l'entreprise pour 5.000 DA, TVA 19%. (Facture N°36, bon de caisse N°111). L'entreprise refacture ce service au client pour 6.000 DA, TVA 19%. La livraison est effectuée le même jour. Le transport et les produits sont payables dans 30 jours. (Facture n°17, bon de sortie de stock n°85).

23/04 : achat par chèque bancaire d'un autre lot de matières premières pour 500.000 DA, remise 02%, escompte 02%, TVA 19%. Entrée en stock le même jour. (Facture n°33 ; chèque n° 23, bon d'entrée en stock n°13).

25/04 : l'entreprise renvoie au fournisseur la moitié des matières achetées le 23/04 pour défaut de qualité. Le fournisseur rembourse l'entreprise par banque le même jour. %.(Facture d'avoir n°58, BSS N°0056, chèque N° 1942).

26/04 : réception et règlement par banque d'une facture de publicité d'une valeur de 15.000 DA, TVA 19%.(Facture n°10, chèque n°14).

28/04 : réception d'une facture d'entretien pour 20.000 DA, TVA 19%.(facture N°129)

30/04 : le client paye en espèces à l'entreprise ses achats du 19/04. L'entreprise lui accorde un escompte de 01%.(Facture d'avoir n°56, bon de caisse N°0056).

TAF :

- 1) Enregistrer *les opérations dans le journal de l'entreprise.*
- 2) *Etablir la déclaration de la TVA du mois d'avril.*